ÉTOILE BLEUE DE SAINT-JUNIEN
6 rue Renan
87200 Saint-Junien
06.19.79.89.20 (Yoann - après 18h)

# CONSIGNES DE L'ACTIVITÉ

## MINI-POUSSINES & MINI-POUSSINS

*Vous allez signer votre dossier d'inscription, prenez connaissance de ce document.*

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous disposez de 3 séances d'essai. Votre inscription sera effective à compter de la 4ème séance et vous serez donc redevable du montant total de la cotisation avec le dossier complet.

| PIÈCES À FOURNIR | |
|---|---|
| Mini-poussines<br><br>Mini-poussins | • Le dossier d'inscription complété et signé.<br>• Une photo d'identité.<br>• Le montant de la cotisation.<br>• Pas de certificat médical pour les moins de 6 ans. Questionnaire de santé spécifique pour les 6 ans ou certificat médical si une des réponses au questionnaire nécessite un examen médical |

## MODALITÉS FINANCIÈRES

Le tarif annuel pour l'inscription à l'association est composé de :

| ADHÉSION A L'ASSOCIATION | + | COTISATION SPÉCIFIQUE A L'ACTIVITÉ | |
|---|---|---|---|
| 30 € | + | Mini-poussines | 60 € |
| 20 €<br>*(dès 2 membres de la même famille adhérents)* | | Mini-poussins | 60 € |

**Le montant total peut se régler en plusieurs fois sur un maximum de 3 règlements. Le dernier versement devra être fait pour Décembre 2021 au plus tard.**

Les moyens de paiements acceptés sont les suivants : chèques, espèces, coupons sport ANCV, tickets loisirs CAF, aide CE et aide de la Mairie.

En cas d'arrêt des activités, indépendant de la volonté de l'association, aucun remboursement ne sera fait.

## ENTRAINEMENTS

L'équipe encadrant l'activité est composée de bénévoles.

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux responsables légaux des minis gymnastes de les accompagner en début de chaque entrainement jusque dans la salle. De même, nous ne laisserons partir aucun enfant sans présence d'un responsable légal.

LIRE LE VERSO SVP →

## AFFAIRES & TENUES DE GYMNASTIQUE

- FILLES : Un short (ou leggings) avec un tee-shirt. Les justaucorps personnels sont autorisés avec de préférence un tee -shirt par-dessus afin que l'entraineur puisse parer au mieux la mini gymnaste.
- GARÇONS : Un short (ou jogging) avec un tee-shirt. Les léotards personnels sont autorisés avec de préférence un tee-shirt par-dessus afin que l'entraineur puisse parer au mieux le mini gymnaste.
- Une paire de ballerines ou pieds nus. En aucun cas des chaussettes car celles-ci sont trop glissantes.
- Les cheveux doivent être **obligatoirement** attachés ! Chouchous, élastiques et pinces plates sont vivement recommandés et cela dans un souci de sécurité.
- Une bouteille / gourde personnelle identifiée **obligatoire**.

Si l'enfant doit porter un dispositif médical (chevillère, pansement exceptionnel, …) ou si celui-ci présente des symptômes (dû à une chute, une blessure, une égratignure, …) merci de le faire savoir à l'entraineur avant le début de la séance.

## ACCIDENT ET ARRÊT

En cas d'accident corporel survenu pendant l'activité à l'association, l'Etoile Bleue Sportive de Saint-Junien s'engage à faire une déclaration d'accident auprès de l'assureur. Pour cela, l'adhérent doit obligatoirement fournir un certificat médical au secrétariat de l'association dans les 5 jours.

L'assureur prendra ensuite contact avec l'adhérent. Un remboursement des frais restés à la charge de la famille pourra être envisagé par l'assureur en fonction des garanties de l'assurance individuelle et des prises en charges des régimes sociaux obligatoires et des mutuelles des familles.

En cas d'arrêt de la pratique jusqu'à la fin de la saison pour des raisons médicales survenues lors de la pratique sportive de l'association, un remboursement pourra être envisagé sur le montant de la cotisation :

- Sur demande écrite avec justificatif médical.
- Au prorata du nombre de mois effectués jusqu'à la réception de la demande.

En cas d'arrêt temporaire de l'activité, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'arrêt volontaire de l'activité en cours de saison, aucun remboursement ne sera effectué.

## QUELQUES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- **Le stationnement** sur le trottoir à bordure jaune (devant l'entrée du gymnase) est **interdit (rappel : 135€ d'amende)**. Privilégier un stationnement dans les parkings et rues adjacentes.
- Respecter **les horaires** des séances. Aucun enfant ne pourra rester seul dans les locaux. La prise en charge par les entraineurs se fera 15 minutes avant le début de la séance et 15 minutes après l'heure de fin.
- Respecter les lieux, le matériel ainsi que les entraineurs.
- Avoir une tenue vestimentaire adaptée à la pratique de la gymnastique. Le port de bijoux et objets de valeurs est **interdit**.
- Avoir une attitude fairplay et respectueuse pendant les entrainements.
- Consulter régulièrement le panneau d'affichage, les réseaux sociaux et le site internet du club sur lesquels figure de nombreuses informations.
- Pour le bon déroulement des séances et l'épanouissement des enfants, la présence des familles est **interdite** dans la salle d'entrainement.
- Nous demandons aux parents de s'assurer de **l'état de santé** de leur enfant (maladie ou blessure) avant l'entrainement. Nous ne sommes pas une garderie !
- **Attention aux poux !** Il est très important de vérifier régulièrement la tête de votre enfant et de prendre les précautions nécessaires afin que votre enfant soit traité avant de reprendre les séances de gymnastique.
- **Attention aux verrues !** Elles doivent être protégées par un pansement ou strap avant que votre enfant ne vienne à l'entrainement. Ce n'est pas de la responsabilité du club de les protéger. La pharmacie est utilisée uniquement pour les blessures survenues pendant l'entrainement.

- **Un compte WhatsApp pour l'un des parents est obligatoire (pour les 2 en cas de garde alternée)**

**DATE :** **SIGNATURE :**